

# Compte-rendu Assemblée Générale

## SOU des écoles de La BIOLLE

### Mardi 27 septembre 2016

Présents :	Mr LOMBARDO adjoint au maire éducation jeunesse, Mr SIPP instituteur et représentant de l'élémentaire ; Mr BURDIN Raymond journaliste Dauphiné Libéré. Céline DUDRAGUE, Frédéric BOYER, Elise DUSART-LASSEE, Cyrille PERNOUD, Lionel MARQUES, Franck BICAND, Frank BAC DAVID, Jill CHARPENTIER-FENEON, François HAUDIQUET, Christophe GRILLET, Bénédicte TRACQ.
Excusés :	Instituteurs de maternelle
Diffusés	Mairie, Instituteurs, La Biolle Loisirs, Crédit Agricole des Savoie Albens, membres actifs du SOU, parents d'élèves via le blog de l'école, Préfecture de Savoie.

#### Ordres du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport financier des trésoriers
- Distribution financière du SOU
- Election du nouveau bureau

## BILAN MORAL et FINANCIER

CF rapport du président et rapport financier du trésorier.

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité ainsi que le rapport financier.

## Distribution financière du SOU / aux grands projets

La règle actuelle est l'équité parfaite entre chaque élève, c'est-à-dire que nous allouons la même somme par élève sur une année. Il est par contre possible, comme cette année que les instituteurs n'utilisent pas la totalité du budget alloué.

Nous réalisons en moyenne 12-13 000 euros de bénéfices par an.

Compte tenu du bilan financier, il est possible de maintenir la même somme pour l'année 2016-2017. La question se pose de savoir si nous allouons une somme supplémentaire pour les gros projets, particulièrement pour les voyages.

Mr SIPP présente les gros projets du cycle 3 2016-2017 :

- culturel autour de la vidéo avec une semaine à Tence de prévue
- sportif avec une semaine ski à Saint François Longchamps

Pour information, Paris avait coûté 40 000€ au total pour 4 classes. Cette année, il faudra compter environ 25 000€ pour les 3 classes (69 élèves - 320€ pour Tence, 370€ pour le ski)

Les financeurs des voyages scolaires sont : le SOU, la mairie, le conseil général et les parents. A noter que la plus grosse somme est fournie par les parents.

Mr SIPP explique que lors de l'année voyage, aucune autre activité n'est faite, hormis le cross donc selon lui l'équité est là. En effet, les instituteurs ne font pas de demande supplémentaire au SOU.

Cependant, s'il existe un fond supplémentaire, c'est un avantage pour le reste de l'année car cela permettrait de faire d'autres petites sorties. Mais le principe d'équité est une bonne chose et le modifier risquerait de créer des tensions.

Historiquement, le SOU travaillait pour payer l'année en cours. Il y a quelques années, le SOU a modifié le système en réalisant les travaux pour le financement de l'année N+1 et donc avoir une année d'avance. Cela permet une meilleure visibilité sur les possibilités de financement.

Le président du SOU suggère une communication plus régulière des budgets engagés entre l'école et le SOU, afin d'améliorer encore la visibilité des dépenses et éviterait que les sommes allouées ne soient pas utilisées en totalité.

A ce jour, toutes les familles sont partantes pour les 2 voyages.

Mr SIPP précise que si une famille ne peut pas partir pour raison financière, l'inspecteur annule le voyage. La PEP peut alors venir en aide et les familles payent en fonction de leur revenu. Il n'est donc jamais arrivé qu'un départ soit annulé pour raisons financières.

Mr SIPP soutient que l'équité est, selon les instituteurs, la meilleure des règles, que le système actuel leur convient mais qu'ils ne seront pas contre une petite somme supplémentaire qui pourrait réduire leurs actions.

Les actions qu'ils pensent mettre en œuvre :

- Vente des gâteaux (400-600€ de bénéfices)
- Vente des calendriers (500 ou 600€ de bénéfices)

Le SOU rappelle que pour Paris, plusieurs familles ont soulevé le fait que les parents réalisaient des gâteaux qu'ils rachetaient ensuite et que la vente des gâteaux leur avait semblé longue.

Les instituteurs tiennent à maintenir ces actions afin d'impliquer les parents concernés et la vente des gâteaux permet de ponctuer la semaine, la terminer de manière agréable.

Le SOU demande donc si une action commune entre le SOU, les instituteurs et les parents concernés ne pourrait pas être mise en place. L'action brioche en février pourrait par exemple être prise en charge par les parents des CM1-CM2 ; la totalité de cette action serait ainsi reversée pour les voyages. Le bon résultat de la vente des brioches (aux familles, collègues, voisins etc) impacterait donc directement le coût du voyage aux parents. De plus l'avantage d'une telle action serait de trouver des financeurs autres que les parents d'élèves.

Le SOU prendra la décision dans la réunion qui suit cette AG et en informera par la suite les instituteurs.

Mr SIPP précise que les instituteurs remercient grandement les membres actifs du SOU pour leur investissements dans toutes ces actions.

## Divers

- ↪ Pour information, face au contexte actuel, nos actions doivent être plus réglementées d'un point de vue sécurité. Nous devons dorénavant déclarer toutes nos actions à la gendarmerie via un formulaire. A ce jour, nous n'avons pas encore reçu l'autorisation de la gendarmerie pour le LOTO. Mr LOMBARDO se renseigne car il ne lui semble pas que le retour soit nécessaire. Ceci permet surtout de prévenir la gendarmerie des différents rassemblements prévus.
- ↪ Mme DUDRAGUE demande à Mr LOMBARDO où en est la requête quant à l'obtention d'une deuxième clé du portillon car nous ne pouvons pas accéder à notre local en cas d'absence de Mr GRILLET, ou alors si nous pourrions prendre un double en mairie en cas de besoin. Mr LOMBARDO se renseigne.

## ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Le bureau est en grande partie reconstitué avec le départ de nos deux trésoriers et deux secrétaires, que nous remercions pour leur précieuse implication ces dernières années.

Frank BAC DAVID précise que cette année sera sa dernière en tant que président.

Nous accueillons avec plaisir Jill CHARPENTIER FENEON, fraîchement arrivée à La Biolle.

	2016-2017	2015-2016
Président	Frank BAC DAVID	Frank BAC DAVID
Président adjoint	Céline DUDRAGUE	Céline DUDRAGUE
Trésorier	Lionel MARQUES	Anne ROGIER
Trésorier adjoint	Franck BICAND	Jean- Baptiste BRUN
Secrétaire	Jill CHARPENTIER-FENEON	Bénédicte TRACQ
Secrétaire adjoint	Cyrille PERNOUD	Amandine BRACHET

Le nouveau bureau est voté à l'unanimité.

Pour les autres missions, les référents sont :

	<b>2016-2017</b>
Infographistes	Elise LASSEE-DUSART et Gérald OLIVIERI
Chargée de com	Céline DUDRAGUE
Référent élémentaire (interlocuteur privilégié)	Elise LASSEE-DUSART
Référent maternelle (interlocuteur privilégié)	Bénédicte TRACQ
Référent photocopie	Nathalie LAVERSA
Référents clés local	Christophe GRILLET (+ portillon) Céline DUDRAGUE Bénédicte TRACQ
Référent caisse SOU	Céline DUDRAGUE
Référent pochette SOU (transmission paiement)	Frank BAC DAVID via sa fille dans la classe de Mme SABINI

La séance est clôturée par un verre de l'amitié. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette assemblée générale 2016.